

MISS MORLEY

Hebdo Canada



Volume 3, No 22

le 28 mai 1975

Ottawa, Canada.

De vigoureux efforts s'imposent pour arrêter la prolifération des armes nucléaires, 1

Un candidat canadien proposé à la direction de la FAO, 2

Pour la protection de notre culture, 3

Une aide dans le traitement du cancer, 3

Renouvellement de l'Accord du NORAD, 4

Contribution du Canada au Programme de l'ONU pour le développement, 4

Exposition prolongée, 4

Visites officielles de M. Trudeau, 4

Une goélette historique canadienne prendra part à l'Expo '75 d'Okinawa, 5

Consultations anglo-canadiennes sur la culture et l'information, 6

Centre d'Études en administration internationale, 6

Reconnaissance du Sud-Vietnam, 6

Subvention à la Galerie d'art de Vancouver, 6

De vigoureux efforts s'imposent pour arrêter la prolifération des armes nucléaires

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a mis en relief les graves tensions qui pèsent sur la stabilité internationale et évoqué les risques accrus d'un conflit nucléaire si de sérieux efforts n'étaient pas tentés pour refréner la prolifération des armes nucléaires. Le représentant du Canada a pris la parole, à la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à Genève.

Entré en vigueur en 1970, le Traité sur la non-prolifération a été ratifié par plus de 90 pays.

M. MacEachen a réaffirmé l'entier appui du Canada au Traité en précisant qu'il constituait le frein le plus sûr à l'augmentation du nombre des États dotés d'armes nucléaires. Il a par ailleurs déclaré: "Le Traité sert les intérêts de nombreux pays, tel le Canada, désireux d'éviter le fardeau moral, les dangers, les angoisses et le gaspillage de l'énergie créatrice et des ressources physiques qu'entraînerait le recours aux armes nucléaires dans un monde d'États nucléaires."

Bien que le but principal du Traité soit d'empêcher la dissémination de telles armes, le ministre a souligné que le besoin ressenti par les puissances dotées d'armes nucléaires de juguler la course aux armes nucléaires constitue l'une des prémisses de base du Traité. Les entretiens sur la limitation des armes stratégiques entamés par les États-Unis et l'Union soviétique ont pu favoriser un climat de stabilité stratégique et de détente politique entre les superpuissances. "Mais tout cela n'est pas suffisant, a dit le ministre, puisque les pourparlers ont ni arrêté le rythme de la course aux armements nucléaires ni progressé vers le désarmement nucléaire."

M. MacEachen a fait un appel pressant pour une interdiction complète des essais nucléaires à une date rapprochée. "Nous croyons fermement, a dit le ministre, qu'une telle interdiction doit être réalisée le plus tôt possible si nous voulons atteindre les buts du Traité sur la non-prolifération."

M. MacEachen, a souligné la nécessi-

té, à l'échelle internationale, d'une coopération véritable dans l'usage pacifique de l'énergie nucléaire - plus spécifiquement entre pays nantis et ceux en voie de développement. Ceci, a-t-il dit, constitue une autre prémisses du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

"Un pays exportateur de matières et de technologie nucléaires, tel que le Canada, a dit le ministre canadien, tient à favoriser le commerce et la coopération à l'échelle internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, mais uniquement avec l'assurance qu'une telle coopération s'avère en tout point compatible avec la sécurité internationale".

Conditions d'aide du Canada

M. MacEachen a annoncé qu'à l'avenir, les engagements d'aide publique bilatérale du Canada destinés à financer des projets nucléaires seront réservés aux pays membres du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. De plus, l'adhésion d'un pays au Traité sur la non-prolifération constituera "un facteur important" dans la décision du Gouvernement du Canada de financer les exportations dans le domaine nucléaire. Le ministre a également déclaré que dans le domaine nucléaire, le Canada augmenterait son assistance technique aux pays en voie de développement qui sont parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cette assistance se ferait, à la fois bilatéralement et par l'entremise d'organismes multilatéraux appropriés comme l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le ministre canadien a toutefois ajouté: "Mise à part la décision de mon pays d'accroître ou non son aide financière dans le domaine nucléaire, le Canada continuera à fournir aux autres pays les matières nucléaires, l'équipement et l'assistance technologiques nécessaires à la condition expresse, solidement étayée par des engagements astreignants, que les fournitures canadiennes ne serviront pas au développement ou à la fabrication de dispositifs nucléaires explosifs, quel qu'en soit



l'usage qu'on veut en faire. Cette politique s'applique à tous les pays, sans distinction. Le Canada est bien déterminé à ce que son assistance, dans le domaine nucléaire, ne puisse d'aucune façon contribuer à la fabrication de dispositifs nucléaires explosifs."

Un système de garantie plus rigoureux M. MacEachen a insisté sur l'importance vitale qu'il y a à favoriser un système plus rigoureux de garanties internationales. Le contrôle, par l'Agence internationale de l'énergie atomique des engagements de garanties fournies par des États non dotés d'armes nucléaires parties au Traité, constitue peut-être, selon lui, l'aspect le plus réussi du Traité. Il a déclaré à ce sujet: "Comme de plus en plus de pays non dotés d'armes nucléaires parties au Traité développent leurs possibilités en énergie nucléaire, le rôle des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique appliquées à ces pays devient plus important. Ces garanties rassurent les pays voisins et coopèrent puisque l'emploi de l'énergie nucléaire ne serait pas détourné vers la fabrication de dispositifs nucléaires explosifs."

Les États dotés d'armes nucléaires parties au Traité sur la non-prolifération devraient manifester leur soutien aux buts du Traité en acceptant eux-mêmes les garanties, a dit, en substance, M. MacEachen. Il a incité l'Union soviétique à se joindre aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il a émis l'espoir que cette ligne de conduite sera suivie d'une cessation de leur production de matières fissiles à des fins militaires.

Danger à prévoir

M. MacEachen a constaté que l'accroissement de la production de matières nucléaires fissiles provenant de réacteurs de puissance nucléaire à travers le monde et l'augmentation du transport de ces matières entraînent la possibilité que des matières nucléaires soient dérobées et utilisées pour intimider les gouvernements et la société. Il a souhaité que la Conférence encourage d'autres mesures internationales, sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à faire face à ce danger.

Un aspect controversé de la question a été l'application pacifique des explosions nucléaires, a dit M. MacEachen.

Les spécialistes du Gouvernement du Canada en sont venus à la conclusion que les expérimentations laissent peu d'espoir à l'application pacifique des explosions nucléaires dans l'extraction des ressources ou dans les projets de génie au moins durant les dix prochaines années. Le ministre a précisé que le Canada aimerait voir la fin des expériences dans ce domaine, "au moins tant qu'une nouvelle et minutieuse évaluation des ressources mondiales et des besoins énergétiques ne justifiera pas le recours aux explosions nucléaires à des fins pacifiques".

M. MacEachen a continué en disant que si les gouvernements croient que les essais d'explosions nucléaires à des fins pacifiques devaient se poursuivre, "il serait nécessaire alors d'évaluer le besoin d'un régime international plus formel pour les explosions nucléaires à caractère pacifique". Toutefois, un tel régime devrait assurer que les avantages provenant de semblables essais soient accessibles aux États non dotés d'armes nucléaires grâce aux pays dotés d'armes nucléaires; un tel régime devrait demander à ces derniers de donner leur avis et de faire rapport au sujet des applications des explosions nucléaires sur leur propre territoire; ces dernières ne devraient pas contribuer au développement des armes nucléaires.

Les buts du Canada à cette Conférence ont été résumés ainsi par M. MacEachen:

"En premier lieu, nous cherchons d'abord à obtenir, de la part des pays dotés d'armes nucléaires, la reconnaissance sans équivoque de l'urgence et de la nécessité de renverser l'élan de la course aux armements nucléaires et la déclaration d'une plus grande détermination dans la réduction de leurs possibilités.

"En deuxième lieu, nous souhaitons que tous les États non dotés d'armes nucléaires reconnaissent que leurs intérêts en matière de sécurité seront mieux servis en empêchant une plus grande prolifération des pays dotés d'armes nucléaires et qu'ils réaffirment leur détermination de rechercher uniquement l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

"Le Canada, en dernier lieu, a dit le ministre, voudrait faire admettre la nécessité pour tous les pays, spécialement les pays en voie de développe-

ment, d'avoir accès à la technologie nucléaire là où elle peut servir leur bien-être social et économique, mais avec la conviction qu'une telle coopération nucléaire ne pourra exister qu'en assurant la sécurité dans le monde."

Un candidat canadien proposé à la direction de la FAO

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Canada a posé la candidature de M. W. David Hopper, président du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), au poste de directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce poste sera libre à la fin de l'année, par suite de la retraite du directeur général actuel.

L'objectif de la FAO, organisation que le Canada a contribué à mettre sur pied en 1945 lors d'une Conférence à Québec, consiste à faire progresser le bien-être de l'humanité en favorisant les actions individuelles et collectives afin de hausser la qualité de la nutrition et du niveau de vie, d'accroître l'efficacité de la production et de la distribution de tous les produits alimentaires et agricoles, d'améliorer le sort des populations rurales et de contribuer ainsi à l'expansion de l'économie mondiale.

M. Hopper a acquis une connaissance approfondie dans le domaine de la recherche théorique et appliquée au chapitre de l'expansion agricole et de la production alimentaire dans les pays en voie de développement. Il a également été l'un des premiers à relier les problèmes démographiques au développement économique et social et notamment à l'aménagement rural. Les travaux de M. Hopper dans le secteur de l'expansion mondiale de l'agriculture ont influé sur les activités entreprises à l'échelle nationale, régionale et internationale. Il a travaillé en étroite collaboration avec la FAO et les principaux organismes internationaux de recherche sur les investissements et l'agriculture. Il a participé directement à l'établissement du réseau de centres internationaux de recherches agricoles et il a été associé de près à la "révolution verte" qui a grandement accru la production de riz et de blé en Asie.

Les stimulateurs tels que le THERASIM 750 produit par l'Énergie atomique du Canada marquent un nouveau pas dans le traitement du cancer au moyen de radiations.

Ces appareils servent deux fins. Les simulateurs voient le patient sous les mêmes angles, à la même distance et avec les mêmes mouvements que les appareils ou accélérateurs au cobalt 60. Le médecin est ainsi en mesure de prévoir, de revoir, de corriger et de vérifier exactement de quelle façon le patient sera traité à l'aide d'un appareil de téléthérapie. D'autre part, l'équipe médicale peut se servir du simulateur pour établir un diagnostic et suivre les résultats progressifs du traitement.

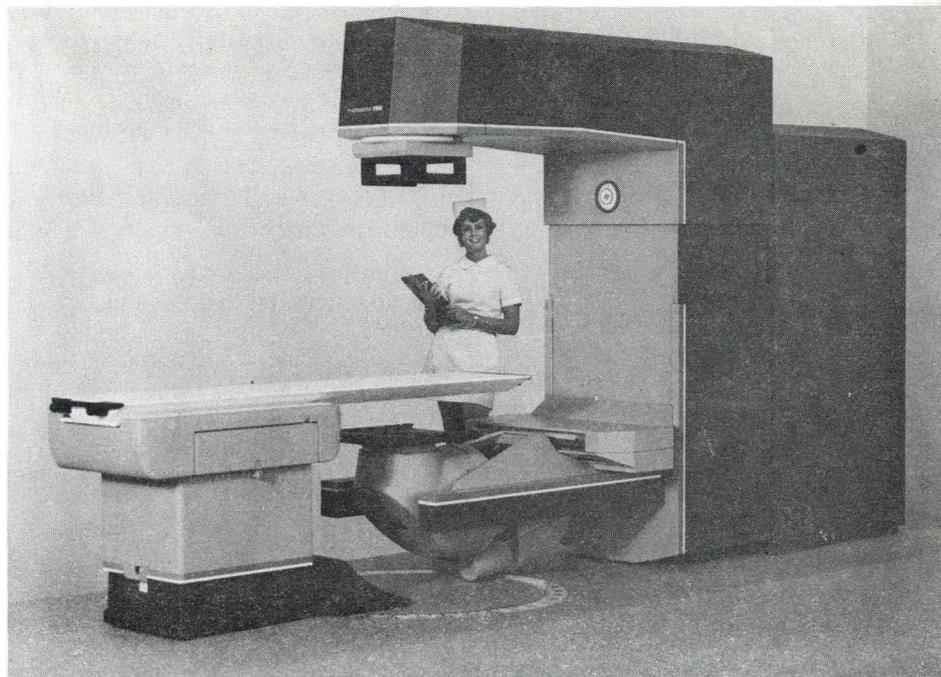
Les simulateurs tels que le THERASIM 750 utilisent des techniques de fluoroscopie et de radiographie pour déterminer l'emplacement d'une tumeur.

Pour la protection de notre culture

Le secrétaire d'État du Canada, M. J. Hugh Faulkner, a annoncé que le Gouvernement canadien est prêt à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les entreprises culturelles canadiennes. Il a de plus déclaré que les entreprises culturelles étrangères en sol canadien devront améliorer leur rendement au Canada si elles désirent se soustraire aux mesures gouvernementales. M. Faulkner s'est ainsi prononcé dans un discours lors de l'assemblée annuelle de l'*Association of American Publishers*, à White Sulphur Springs, West Virginia, le 29 avril dernier. Il a d'abord soutenu que tout pays souverain doit avoir à sa disposition "un réseau de communications sain, critique, scrutateur et éclairé". Il a ensuite dressé le bilan des actions prises par son Gouvernement en matière culturelle. "Dans le domaine de la télédiffusion et de la radiodiffusion nous avons adopté des règlements visant l'accès pour les émissions canadiennes car nous savions qu'il existait un matériel canadien ou que nous pourrions rapidement en créer. Ceci a permis aux Canadiens de faire la concurrence."

Dans le domaine du cinéma, a poursuivi M. Faulkner, le Gouvernement a donné son appui à la production de

Une aide dans le traitement du cancer



Le THERASIM 750 est l'un des derniers-nés de la série des appareils de radiothérapie de l'EACL. Le premier modèle a été présenté en octobre dernier au Congrès international sur le

cancer tenu à Florence, en Italie. Au mois de décembre, on en a expliqué le fonctionnement à la Radiological Society of North America, à Chicago.

films documentaires. Le problème maintenant réside dans la trop faible projection des films canadiens en raison des engagements pris par les distributeurs auprès des producteurs étrangers.

"Je demanderai aux distributeurs et propriétaires de salles de cinéma, a-t-il dit, d'améliorer leur rendement, tant dans la présentation de longs métrages canadiens que dans leur production. Si ceci ne se produit pas, a ajouté M. Faulkner, les gouvernements provinciaux devront peut-être procéder par réglementation, voire même légiférer.

Le secrétaire d'État a rappelé les responsabilités du Gouvernement à l'égard des activités culturelles à pourvoir pour les citoyens. Il a rassuré son auditoire que ceci ne conduisait pas à un rejet de tout produit étranger, ni à une "menace envers la liberté de publication ou la liberté intellectuelle de qui que ce soit". Ce n'est pas non plus l'intention du Gouvernement d'ériger une barrière face à l'entrée au Canada de tout bien culturel.

"Toute intervention gouvernementale...ne sera adoptée que pour assurer que les intérêts commerciaux ne com-

promettent pas la possibilité des voix les plus faibles de se faire entendre."

Pour ce qui a trait à l'industrie de l'édition, M. Faulkner a reproché aux filiales canadiennes d'éditeurs américains de négliger le livre canadien.

"Tout en étant fort actives dans la publication d'ouvrages au Canada, a-t-il dit, elles consacrent peu d'intérêt aux domaines difficiles de la fiction, de la poésie, de la critique et des lettres". Il s'est adressé aux éditeurs américains dans ces termes: "Le rendement de vos filiales n'a pas été ce que les Canadiens ont le droit d'attendre d'elles, compte tenu du commerce rentable que vous y faites.

"Nous devons, a-t-il ajouté, faire en sorte que l'industrie canadienne de la publication des livres ne faillisse pas à sa tâche et qu'elle prenne de l'essor. C'est pourquoi vous nous verrez au Canada prendre des mesures pour assurer le bien-être de notre industrie indigène de publication. Ces mesures, je vous le dis franchement, comprendront l'examen minutieux de toute nouvelle présence étrangère imminente dans la publication canadienne de livres."

Renouvellement de l'Accord du NORAD

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a déposé le 9 mai à la Chambre des communes un Échange de Notes constituant un accord entre les Gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique en vue de poursuivre leur coopération sur le plan de la défense aérienne de l'Amérique du Nord par l'intermédiaire du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) pour une période supplémentaire de cinq ans. Les Notes ont été échangées, le 8 mai, à Washington, par M. Marcel Cadieux, ambassadeur du Canada aux États-Unis, et M. Richard D. Vine, secrétaire d'État adjoint suppléant pour les affaires canadiennes au Département d'État américain.

Le Gouvernement canadien a pris la décision de renouveler l'Accord du NORAD à la suite d'une étude approfondie des divers facteurs en présence et à la lumière des recommandations et observations formulées par le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale dans son rapport présenté à la Chambre des communes le 22 avril 1975, à la suite d'une série d'audiences sur cette question.

Le Gouvernement est arrivé à la conclusion qu'il est dans l'intérêt du Canada de continuer à coopérer avec les États-Unis en ce qui a trait à la défense de l'Amérique du Nord car il lui est ainsi possible de participer au règlement des problèmes de sécurité mutuelle tout en contribuant à la sécurité générale de la zone de l'OTAN. En outre, bien que toutes proportions gardées, la menace que laissent planer les bombardiers sur l'Amérique du Nord se soit considérablement atténuée, le Gouvernement estime qu'elle n'en continue pas moins d'être réelle et de nécessiter le maintien de certaines installations de défense; la façon la plus efficace et la plus économique d'atteindre cet objectif est de reconduire l'entente actuelle de défense aérienne dont nos deux gouvernements assurent la mise en application par l'intermédiaire du NORAD.

Le Gouvernement s'est également montré conscient de l'importance accrue que le Canada et les États-Unis attachent à la surveillance et au contrôle de leur espace aérien en temps de paix. A cette fin, le Canada et les

États-Unis procèdent actuellement à l'établissement de systèmes nationaux de surveillance et de contrôle de l'espace aérien, à participation civile et militaire; on en est arrivé à la conclusion que la poursuite des activités du NORAD contribuerait à augmenter

Le NORAD aura dorénavant pour objectifs principaux:

- a) d'aider chaque pays à sauvegarder la souveraineté de son espace aérien;
- b) de contribuer à décourager toute attaque contre l'Amérique du Nord en fournissant les moyens de donner l'alerte en cas d'attaque et de se défendre contre une attaque aérienne; et
- c) si la dissuasion devait échouer, d'assurer une riposte appropriée à toute attaque en prévoyant l'utilisation efficace des forces affectées par les deux pays à la défense aérienne.

l'efficacité de ces nouveaux systèmes. Dans cette même optique, les deux Gouvernements ont convenu récemment de modifier les limites des régions du NORAD. Cette décision signifie en pratique pour le Canada que dorénavant son espace aérien sera contrôlé à partir de centres situés au Canada et dotés de personnel canadien.

Au cours des négociations sur l'Échange de Notes visant le renouvellement de l'Accord du NORAD, les deux parties ont reconnu que le texte devrait tenir compte des divers changements survenus sur le plan stratégique dans le domaine de la défense aérienne de l'Amérique du Nord depuis la signature du premier Accord en 1958. Les représentants canadiens ont également exprimé le désir que le nouvel Accord tienne compte, sous chacun de ses aspects, de la nécessité pour le Canada de conserver sa souveraineté pleine et entière.

Contribution du Canada au Programme de l'ONU pour le développement

M. Saul F. Rae, ambassadeur du Canada et représentant permanent auprès des Nations Unies, a présenté récemment au directeur du Programme des Nations Unies pour le développe-

ment, M. Rudolph A. Peterson, un chèque au montant de 24.5 millions de dollars au titre de la contribution du Canada au PNUD en 1975. Lors de la présentation, M. Rae a indiqué que l'augmentation soutenue de la contribution canadienne reflète la confiance du Gouvernement canadien à l'endroit du PNUD à titre d'organisme de développement international.

La contribution comprend une affectation de 24 millions au budget ordinaire du Programme et une somme additionnelle de \$500,000 destinée aux projets conçus de façon à accélérer le développement des pays les moins développés. En 1974, le Canada a affecté 21.7 millions de dollars au budget ordinaire et \$500,000 aux projets relatifs aux pays les moins développés. Ainsi, la contribution de 1975 représente une augmentation de l'ordre de 2.3 millions de dollars par rapport à celle de 1974.

Le Canada a constamment été l'un des principaux pays contributeurs au PNUD; depuis 1959, il y a engagé des fonds totalisant plus de 245 millions de dollars.

Exposition prolongée

Une des expositions itinérantes du Musée des beaux-arts de Montréal, "Cultures du soleil et de la neige", qui devait se terminer le 27 avril, sera prolongée jusqu'en juin à la Winnipeg Art Gallery en raison de l'intérêt qu'elle y suscite depuis son ouverture le 13 mars.

Des exemples remarquables d'art indien et esquimau datant de l'époque précolombienne à nos jours sont réunis dans cette exposition que des milliers de personnes ont vu déjà à Montréal, Rimouski, Sherbrooke, Québec et Frédéricton.

Visites officielles de M. Trudeau

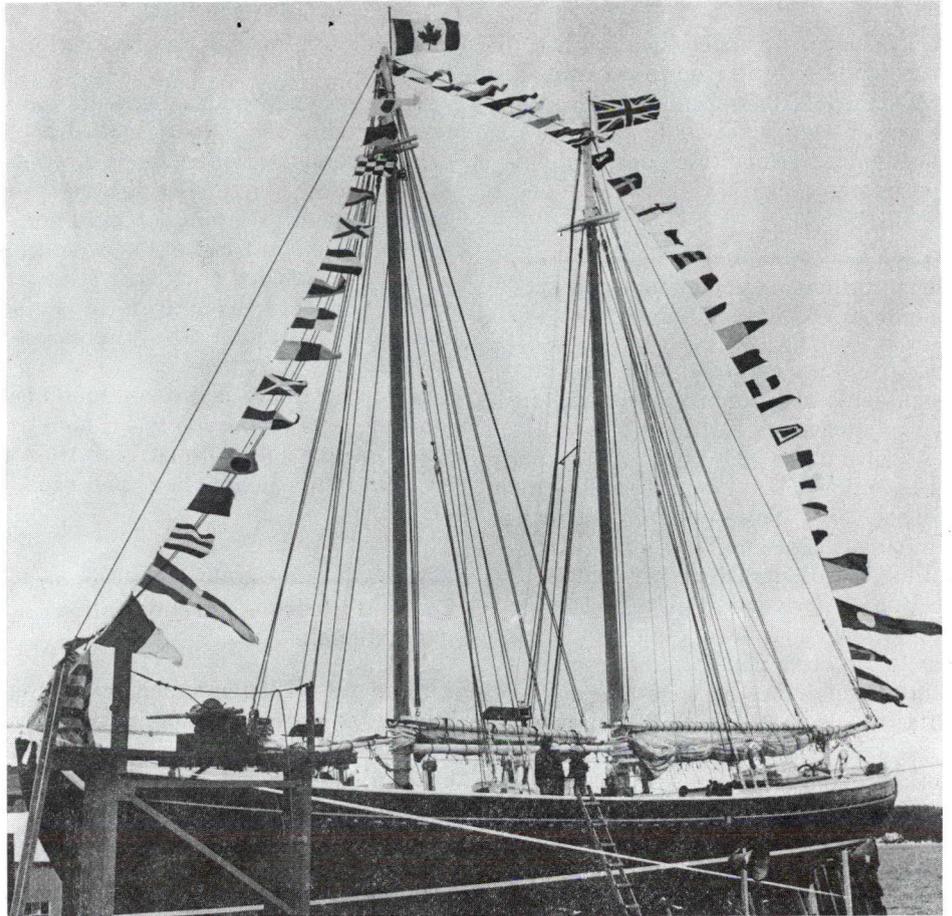
Le premier ministre Trudeau se rendra en visite officielle au Danemark le 28 mai et au Luxembourg les 30 et 31 mai, et participera à la réunion des chefs de gouvernement de l'OTAN à Bruxelles les 29 et 30 mai.

Le premier ministre complétera ainsi ses visites officielles aux États membres de la Communauté économique européenne.

Une goélette historique canadienne prendra part à l'Expo '75 d'Okinawa

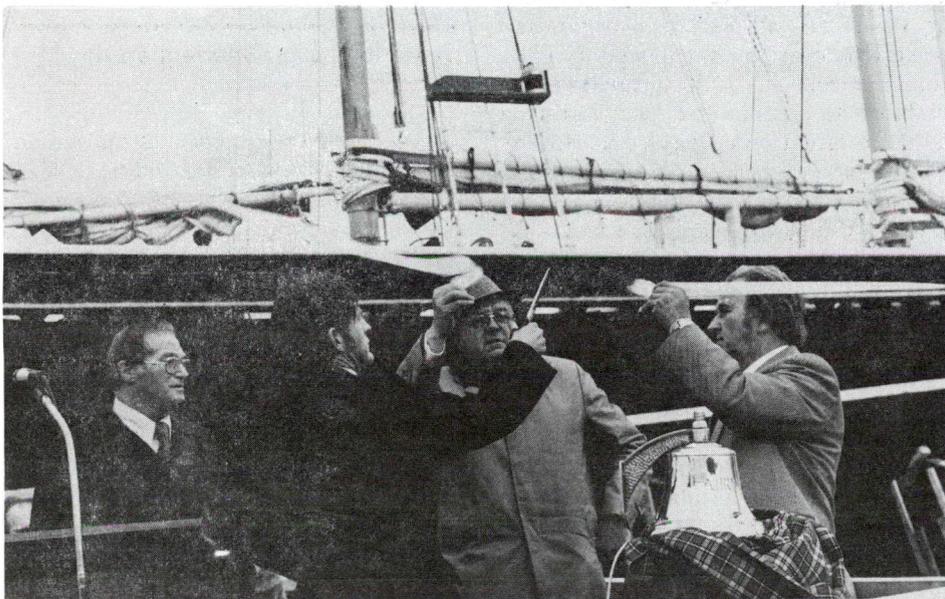
La goélette de pêche terre-neuvienne *Norma and Gladys*, dernière représentante des goélettes des grands bancs qui soit en état de navigabilité, participera aux cérémonies entourant la Journée du Canada, lors de l'Exposition océanographique internationale (Expo 75) qui se tiendra à Okinawa (Japon) du 20 juillet 1975 au 18 janvier 1976.

Après une visite des ports isolés de la province, le bateau doit entreprendre un voyage autour du monde, à partir de St-Jean (Terre-Neuve) à la mi-août, pour arriver à Okinawa en janvier 1976. Grâce à une subvention obtenue dans le cadre de la politique des musées et du patrimoine national, la goélette *Norma and Gladys* a pu être restaurée sous forme de musée flottant. Durant son périple autour du monde, la goélette fera des visites officielles dans les ports des États-Unis, du Japon, de la Grèce, de l'Italie, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre et à Aden, avant de prendre le chemin du retour pour poursuivre ses visites des ports de Terre-Neuve et du Labrador. L'équipage de la goélette sera formé de marins terre-neuviens.



La goélette *Norma & Gladys*, dans sa toilette neuve, attend la cérémonie de

son "relancement" officiel dans le port de Clarenceville, Terre-Neuve.



Le ministre du Tourisme de Terre-Neuve, M. Tom Hickey, coupe le ruban de la goélette des grands bancs, la *Norma & Gladys*, alors qu'elle est amarrée au chantier naval de Clarenceville. La goélette, après le voyage qu'elle entreprendra autour du monde, en août, sera transformée par le gou-

vernement de Terre-Neuve, en un musée flottant.

On voit ici, à la gauche de M. Hickey, le maire de Clarenceville, M. Lloyd Thompson, et à sa droite, son assistant M. E.P. Henley, ainsi que le gérant du chantier, M. Ralph Mercer.

Ainsi nommée en l'honneur des deux filles du maître de bord, le capitaine Tucker, la goélette *Norma and Gladys* est construite de bois d'épinette et de bouleau coupé sur place; elle mesure 93.3 pi de longueur et 23.3 pi de largeur à son bau; elle jauge 133 tonnes. Son équipement comprend des moyens de communication et de sécurité des plus modernes. Dans le cadre du programme de restauration, les ponts, la voilure et l'extérieur du bateau ont été remis en état avec un grand souci de fidélité, pour refléter sa participation à la flottille de pêche des grands bancs. La cale a été réaménagée pour accueillir plus tard une exposition mettant à profit l'expérience des Terre-Neuviens dans le domaine maritime, et où on y soulignera la nécessité d'établir des instruments de contrôle et de préservation de la qualité des océans et de leurs ressources pour empêcher l'épuisement accéléré des stocks de poissons par des flottilles de pêche étrangères.

Le voyage de la *Norma and Gladys* servira de symbole tangible de l'intérêt que le Canada porte à la préservation

de l'industrie des pêches; à ce titre, il cadre parfaitement avec la position du Canada à la Conférence sur le droit de la mer et avec le thème du pavillon canadien à l'Exposition océanographique internationale d'Okinawa.

Consultations anglo-canadiennes sur la culture et l'information

La troisième rencontre des Consultations anglo-canadiennes sur la culture et l'information a eu lieu à Ottawa les 5 et 6 mai.

Les représentants britanniques étaient dirigés par le sous-secrétaire adjoint à l'Information et aux Relations culturelles au Foreign Office britannique, M. Ronald Scrivener, tandis que la délégation canadienne était présidée par le directeur général du Bureau des affaires publiques au ministère des Affaires extérieures, M. Patrick Reid.

Ces consultations annuelles ont pour but de revoir les progrès accomplis depuis la dernière rencontre dans le domaine des relations culturelles entre les deux pays; il y est, entre autres, question des bourses d'étude, des échanges de professeurs et d'enseignants, des échanges-jeunesse, et des échanges de spécialistes dans diverses disciplines et de programmes de diffusion de la culture sous forme de tournées d'artistes, d'expositions ou de foires de livres. Les délégués ont particulièrement bien accueilli la création d'une chaire d'études canadiennes à l'Université d'Édimbourg. Ils ont échangé des renseignements sur l'ensemble de leurs projets et se sont mis d'accord pour étudier plus à fond certains nouveaux projets proposés.

Les échanges de vues sur les politiques se sont avérés utiles; il a été question de la mise en application de mécanismes d'information à travers le

monde et des terrains de coopération mutuelle.

En même temps se réunissaient des représentants des industries du film et des Gouvernements de Grande-Bretagne et du Canada; ils se sont entendus sur la rédaction d'un projet d'accord sur la co-production de films qui sera soumis à l'approbation des deux Gouvernements. L'accord encouragera la production de films traitant des cultures nationales des deux pays.

Suivant la tradition qui veut que chacun des pays soit à son tour l'hôte de ces consultations, la quatrième rencontre aura lieu à Londres au printemps de 1976.

Centre d'Études en administration internationale

Un centre d'Études en administration internationale vient d'ouvrir ses portes à l'Université Western Ontario, dans le cadre d'un programme parrainé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, a annoncé le ministre, Alastair Gillespie.

Il s'agit du second Centre du genre au Canada; le premier a été inauguré à l'Université de la Colombie britannique, en avril dernier. Son but sera de former des administrateurs canadiens capables de diriger des affaires d'envergure internationale et de contribuer à la gestion d'entreprises multinationales établies au Canada et à l'amélioration de notre situation de pays exportateur.

Le Centre dispensera des cours en administration internationale à tous ses niveaux d'enseignement. Les cours à plein temps porteront sur les sujets suivants: souveraineté et sociétés multinationales, financement international et marketing international.

Un cours en administration internationale sera offert durant l'été aux directeurs d'entreprises canadiens et étrangers. Le Centre aura également un programme permettant à des étudiants choisis de travailler l'été en Iran et dans d'autres pays outre-mer.

La mise sur pied du Centre a été rendue possible grâce à une aide de \$400,000 du ministère de l'Industrie et du Commerce. Le ministère versera \$300,000 en cinq ans afin d'aider à l'embauche de professeurs, à la mise au point d'un programme d'études, au recueillement de données, à des travaux de recherche, à la tenue de sémi-

naires et à la poursuite d'autres activités du Centre.

Il offrira en outre des bourses annuelles allant jusqu'à \$6,000 pour des études au niveau du doctorat et jusqu'à \$4,000 pour des études au niveau de la maîtrise en administration des affaires orientées principalement en administration internationale. Ces bourses atteindront un total de \$100,000 en cinq ans.

Le ministère de l'industrie et du Commerce établira quatre centres semblables dans le cadre de son programme. Le troisième centre sera créé dans la province de Québec et le quatrième ouvrira probablement ses portes à Halifax.

Reconnaissance du Sud-Vietnam

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé le 15 mai que le Gouvernement du Canada reconnaît le Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam comme le seul gouvernement légitime du Sud-Vietnam. Le Gouvernement du Canada propose la tenue de discussions, dès qu'il plaira aux deux parties de le faire, aux fins d'établir des relations diplomatiques entre le Canada et la République du Sud-Vietnam.

Subvention à la Galerie d'art de Vancouver

Pour marquer l'Année internationale de la femme le secrétaire d'État, M. J. Hugh Faulkner, a annoncé l'octroi d'une subvention de \$25,000 à la Galerie d'art de Vancouver (C.-B.), en vue de la création d'un ballet illustrant la vie et l'oeuvre d'Emily Carr, artiste canadienne renommée, originaire de la Colombie-Britannique, dont les réalisations artistiques enrichissent la collection permanente de la Galerie de Vancouver. Dix représentations du ballet seront données à la salle de concert de la Galerie de Vancouver pendant les deux dernières semaines de juillet. Puis, la compagnie Anna Wyman l'inscrira à son répertoire et le présentera un peu partout au Canada et à l'étranger. La Galerie prévoit également le montage d'une exposition spéciale Emily Carr composée des oeuvres de sa collection, et qui sera présentée pendant toute la période où le ballet sera à l'affiche.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.